

DÉCHETS ■ La communauté de communes du val du Sauzay inaugure une action environnementale

Le compostage s'invite en résidences

Les habitants des logements du site Charles-Cassiat disposent d'une petite unité de compostage. Une nouveauté à Entrains...

Joël Michel

Le premier site de compostage collectif de la Communauté de communes du val du Sauzay (CCVS) est à Entrains-sur-Nohain. Il vient d'être installé au pied de l'immeuble collectif Charles-Cassiat (*). Cette mini-unité est mise à disposition des habitants du site Charles-Cassiat : deux cubes de 300 litres chacun (coût : 70 € pièce) en bois de sapin, fabriqués par l'Esat de Montsauche. L'un contient du "broyat" de végétaux, l'autre les biodéchets des habitants. Le premier vient aussi alimenter le second pour assurer l'aération et la meilleure décomposition de la matière.

La présentation en a été faite par Christophe Boudet, d'une



COMPOSTEURS. Le maire, Michel Paquette, présente les caissons de bois destinés au compostage à partir des biodéchets des habitants des logements collectifs du site Charles-Cassiat.

entreprise spécialisée dans le compostage, basée à Ourouër. Le compost récupéré servira sur place pour le fleurissement et

les jardins. « Il faut souhaiter que de plus en plus d'habitants prennent l'habitude de les utiliser. »

Beaucoup de pédagogie à faire

Jany Siméon, président de la CCVS fait remarquer que cette initiative a eu « le soutien du Conseil général, du Siseen, de Logivie et de la commune d'Entrains ». Elle entre dans l'objectif du Département de réduire sensiblement les tonnages de déchets ménagers de tous ordres. L'environnement fait partie de ces préoccupations. « Le Conseil général appuie les projets de valorisation de déchets », rappelle Michel Villemin, vice-

président de la CCVS. « L'an dernier, nous avons lancé le broyage. Cette fois, c'est le compostage. »

Dans le domaine du tri sélectif, du compostage en particulier, « il y a beaucoup de pédagogie à faire », remarque Michel Villemin, qui rappelle les nombreuses réunions dans les communes. Pourtant, à la CCVS, en étendant les heures d'ouverture de la déchetterie des Plantes-Froides, en passant aux sacs translucides pour les collectes, en encourageant les initiatives telles le broyage et le compostage, la CCVS a pu faire baisser les tonnages collectés et n'a pas eu à augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

DOSSIERS EN COURS

Ancienne gare. La commune a acquis il y a quelques années l'ancienne cour des marchandises et la halle se trouvant sur le terrain. Un projet de maison médicale n'ayant pu s'y faire, le site a été proposé par la Communauté de communes du val du Sauzay (CCVS) à un transporteur souhaitant s'installer dans le secteur. Là aussi en vain. « On poursuit les recherches. D'ailleurs le bâtiment est toujours desservi par une des voies de la gare. Si cela pouvait être un atout », remarque le maire.

Mairie. Pour rénover les locaux, les services ont été déménagés à la salle de sports de la route de Ciez. Ils pourront réintégrer le bâtiment début février. L'inauguration pourrait se faire en même temps. « Les travaux seront réceptionnés à la mi-janvier », annonce Michel Paquette.

Télécentre. C'est le point mort, faute de toutes les subventions attendues par la CCVS. Une réunion pourrait avoir lieu prochainement en sous-préfecture de Cosne-sur-Loire (car le projet est porté par le Pays Bourgogne-Nivernaise) pour tenter d'y voir plus clair.

depuis 2008. ■

(*) L'Entrainois Charles Cassiat avait légué ses biens, terres et bâtiments à la commune d'Entrains, laquelle en avait rétrocédé une partie à Logivie qui y gère vingt logements.

➔ **Précédent.** La CCVS avait, déjà, il y a deux ans, encouragé le compostage individuel en proposant de petits composteurs individuels.

■ Nouveau garagiste et bientôt des pompes

Au croisement des routes de Clamecy et de Château-du-Bois, sur une partie de l'ancienne cour des marchandises de la gare, site acquis par la commune, celle-ci a fait ériger un atelier-relais. Il est, dorénavant, loué par un artisan-garagiste, Manuel Alvès, qui est en train d'aménager les locaux. Il les ouvrira à la mi-janvier.

De plus, si la commune n'avait plus, depuis un an, de garagiste, elle avait perdu ses dernières pompes à essence depuis des lustres (il en existait, autrefois, notamment route de Bouhy et face à la mairie). « Cette année, près du garage, nous allons faire installer une station-essence et un lavage de voitures », annonce le maire, Michel Paquette. Ces installations seront automatiques et exploitées en régie par la commune. « C'est très attendu, car il n'y a pas de pompes à 20 km alentour ! »



(article issu du journal du centre : édition du 03/01/2013)